

ELECTIONS FEDERALES DU 22 OCTOBRE 2023

Daniel Ruch

Conseiller national, député au Grand Conseil Vaudois
et syndic de Corcelles-le-Jorat



Profil en bref

Daniel Ruch a eu l'honneur d'entrer au Palais fédéral comme Conseiller national en juin 2022, et il est honoré de défendre à nouveaux les intérêts des entrepreneurs de notre canton à Berne. Avoir sur lui les clés de ce prestigieux palais est un privilège et il lui tient à cœur de le respecter.

Il est syndic de la commune de Corcelles-le-Jorat et également député au Grand Conseil vaudois, cette dernière fonction qu'il quittera en cas de réélection.

Il connaît ainsi les problématiques du terrain, que cela concerne l'aménagement du territoire, avec ses enjeux récurrents pour les propriétaires, ou encore les transports où il est primordial de stopper l'opposition des modes de transports afin de garantir leur complémentarité.

Quelle était votre première voiture ?

Ma première voiture, à l'âge de 20 ans, était une Opel Manta. De bons souvenirs !

Quelles ont été vos démarches et prises de position en faveur du monde automobile lors de votre dernière législature ?

Quelques jours après mon assermentation, lors de la session d'été 2022, j'ai soutenu à l'encontre des rangs de mon parti, une proposition de l'UDC qui demandait à baisser les prix de l'essence, du diesel et des combustibles pour la classe moyenne et l'industrie. Le but était d'atténuer la flambée des prix des combustibles en général. Cela concerne le trafic individuel motorisé, mais également les entreprises qui ont besoin de véhicules pour fournir leurs prestations, par exemple sur les chantiers.

Quelle est votre vision des transports individuels pour la prochaine législature ?

Ils doivent être intégrés dans les réflexions. Les régions périphériques sont particulièrement concernées, il n'est économiquement pas viable de créer des lignes de bus pour seulement quelques utilisateurs dans le village.

Pour un exemple concret, je mets 50 minutes en voiture pour me rendre depuis Corcelles au Palais fédéral. Lorsque j'ai une séance qui y commence à 8h00, il ne m'est pas possible de m'y rendre en transport public, le premier bus ne me permettra pas d'être ponctuel. Je dois donc de toute façon a minima me rendre à Palézieux en voiture, y trouver une place de parc, et ensuite faire encore 1h10 de train. Le transport individuel est essentiel pour beaucoup d'habitants des régions périphériques, notamment pour pouvoir aller travailler.

Quelle est votre position relativement à la future interdiction des moteurs thermiques décrétée par le parlement européen ?

Aujourd'hui, les personnes ont besoin de leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, les entreprises pour fonctionner, peu importe comment celles-ci roulent. Je suis favorable aux solutions techniques innovantes, tant que les transports de marchandises ou de personnes, les matériaux de construction ou encore le bois peuvent être transportés avec une garantie d'efficacité qui soit économiquement viable. Si demain tous les transports devaient être électriques, il nous faut commencer par trouver des solutions pérennes pour la production d'électricité.

Que pensez-vous d'une taxation décroissante des véhicules automobiles en fonction de leur âge de manière à privilégier la réparation et la prolongation des véhicules existant plutôt que leur remplacement par du neuf ?

J'y suis favorable, cela permet de donner du travail à des entrepreneurs ici, en Suisse. Les nouvelles voitures disposent de bonnes technologies, mais elles sont produites à l'étranger. Nous devons penser au marché de notre région.

Quelle est la voiture que vous conduisez aujourd'hui ?

J'ai la chance de conduire une Mercedes ML, qui assure une certaine sécurité et me permet de me déplacer facilement dans des zones difficiles. Pour mon entreprise forestière, je me rends régulièrement en forêt, il faut un véhicule qui suit !

En anecdote, le numéro de plaque de ma voiture est ma date de naissance, n'hésitez pas à me faire signe si vous me croisez !